

L'ENVIROscope

bulletin de la Fondation québécoise en environnement

Votre bulletin vous est maintenant
présenté dans un nouveau format,
et maintenant 4 fois par an !

Saviez-vous que...
L'aluminium peut être recyclé à l'infini, et ceci,
sans jamais perdre ses propriétés ?



Pourquoi recycler l'aluminium ?

Il permet d'économiser des ressources et de réduire les déchets. Il coûte beaucoup moins cher de recycler les produits en aluminium que d'en fabriquer des nouveaux à partir de matériaux vierges. De plus :

- Chaque tonne d'aluminium recyclé fait économiser 2,4 t de minerai (bauxite).
- Chaque canette d'aluminium recyclée permet d'économiser en énergie l'équivalent d'une ampoule de 100 watts allumée pendant 20 heures.
- En recyclant l'aluminium, on économise des ressources naturelles et 95 % de l'énergie nécessaire pour fabriquer l'aluminium de première fusion.
- Près de 35 % de la demande mondiale d'aluminium est comblée par de l'aluminium recyclé (de deuxième fusion).
- L'industrie de l'aluminium a réduit de plus de 50 % l'intensité de ses émissions de GES depuis 1990.
- L'aluminium fabriqué au Québec est produit exclusivement à partir d'hydroélectricité. L'impact environnemental de cette énergie est faible comparativement à celui de l'électricité provenant de sources fossiles comme par exemple le charbon.
 - En transport, la réduction de 10 % du poids d'un véhicule équivaut à une réduction de sa consommation d'essence pouvant atteindre 8 %.
 - La substitution de 1 kg d'aluminium aux matériaux traditionnels dans un véhicule léger peut réduire de 20 kg les émissions de GES pendant la vie utile de ce véhicule ; concernant les véhicules plus lourds, le potentiel d'économie d'énergie est encore plus important.

La création et la promotion de marchés pour les produits recyclés et le développement de matériaux recyclables sont des éléments de base pour une économie plus respectueuse de l'environnement. À cet égard, l'aluminium récupéré est de grande valeur – le matériau étant facilement recyclable sans que ses qualités fondamentales n'en soient altérées.

Recyclées à 100 %

Les cannettes consignées rapportées chez le détaillant sont recyclées à 100 % ! En Amérique, elles servent surtout à fabriquer d'autres cannettes. On estime qu'une cannette récupérée réapparaît sur les tablettes d'un détaillant en moins de 60 jours.

L'aluminium recyclé peut également servir à fabriquer une multitude d'objets, du papier d'emballage aux bâtons de baseball, en passant par les pièces de voiture !

Les étapes du recyclage d'une cannette

1. **Une fois le breuvage consommé, la cannette est placée dans le bac de recyclage.**
2. **Après un passage au centre de tri, l'aluminium est fondu sous forme de lingot ou directement laminé.**
3. **Cette nouvelle matière première est ensuite transformée en canette.**
4. **Les canettes vides sont ensuite remplies et bouchées, puis mises en circulation dans le commerce...**
5. **... et le cycle recommence !**

